

Au cours d'une guerre qui a débuté en Pologne, et pendant les 40 années qui ont suivi, le Canada a consacré des ressources humaines et matérielles considérables à la liberté, à la stabilité et à la sécurité de l'Europe de l'Est. Notre objectif a toujours été de voir l'Europe de l'Est libre et prospère, et notre désir devient maintenant réalité.

La décision prise par les sept chefs de gouvernement à Paris en juillet -- soit d'accorder de l'aide et de participer à un effort commun -- était parfaitement justifiée compte tenu des changements historiques qui se produisent en Europe de l'Est et en Europe centrale. Nous sommes heureux que la Communauté européenne, un organisme symbolisant la liberté politique, la coopération et la force économique, prenne l'initiative en coordonnant l'aide à la Pologne et à la Hongrie accordée par le groupe des 24.

Les peuples polonais et hongrois accomplissent des progrès remarquables et historiques sur la voie du pluralisme démocratique et de la suprématie du droit dans leurs sociétés respectives. De fait, la transformation pacifique de leurs pays a fortement inspiré les autres peuples de la région, qui demandent également des libertés semblables à leur tour.

Les changements politiques survenus en Pologne et en Hongrie sont très positifs, mais nous ne pouvons en dire autant sur le plan économique. D'importantes difficultés en Pologne et en Hongrie soulignent l'importance de la contribution occidentale aux initiatives de ces pays visant la transformation de leurs économies respectives en économies de marché. Nous devons aider, et nous devons continuer à aider ces pays de façon à ce qu'ils puissent s'aider eux-mêmes. Seules des réformes reposant sur les efforts des pays visés peuvent permettre de réunir les conditions favorables à la croissance à venir de la région. Au cours de nos discussions avec les autorités polonaises et hongroises, nous avons souligné l'importance des programmes d'adaptation structurelle négociés avec le FMI.

Les priorités établies par le groupe des 24 sont utiles et nécessaires dans un tel cadre. Nous avons essayé de faire notre part. Le Canada, en tant que quatrième créancier institutionnel de la Pologne, contribue déjà considérablement à l'économie polonaise. La Pologne doit actuellement plus de 2,6 milliards de dollars au Canada. Il est probable que le service de cette dette occasionnera pour les Canadiens un coût d'au moins 500 millions de dollars au cours des 18 prochains mois. Nous sommes néanmoins disposés à participer à un autre rééchelonnement de la dette polonaise si un accord est conclu avec le FMI.

De plus, en octobre dernier, le Canada a annoncé un programme d'aide économique à la Pologne et à la Hongrie de 42 millions de dollars canadiens.